IFMK
MONTPELLIER
Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie

LISTE DES PIECES A FOURNIR AU DOSSIER D'INSCRIPTION – 2024/2025 :

- Règlement des frais de formation soit :
  - par chèque ou virement la totalité (6 300€),
  - 2000 € à l'inscription et 10 mensualités par **prélèvement** : 9 mensualités de 480€ entre octobre 2024 et mai 2025 et 1 mensualité de 460€ en juin 2025
- Une autorisation de prélèvement nominative (**ce document sera transmis dans le mail d'inscription**)
- Un IBAN original **au nom du payeur des frais de formation** *(si paiement différé du solde dû)*
- Un IBAN original **au nom de l'étudiant** (*pour le règlement des indemnités de stage*)
- Un chèque de caution de 150 € pour la bibliothèque, libellé à l'ordre de l'IFMK
- Un chèque de caution de 100 € pour les tenues vestimentaires, libellé à l'ordre de l'IFMK
- Une attestation d'acquittement de la CVEC **(obligatoire pour valider votre inscription)**
- Un certificat médical établi par un médecin agréé par l'ARS (liste disponible sur le site de l'ARS) attestant que vous n'êtes atteint d'aucune affection d'ordre physique ou psychologique incompatible avec l'exercice de la profession à laquelle vous vous destinez.
- Un certificat de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France comprenant :
  - Un Tubertest récent ou une Intra Dermo Réaction (IDR) récente
  - Une vaccination DTP : Diphtérie Tétanos Poliomyélite à jour
  - Une vaccination hépatite B complète selon le schéma vaccinal M0 M1 M6 avec une sérologie Hépatite B complète (Ag HBS, Ac anti HBS et Ac anti HBC). Si vous n'avez pas commencé votre vaccination Hépatite B, vous pouvez vous faire vacciner selon un schéma rapide J0 J7 J21 et prévoir un rappel à 1 an suivi d'un contrôle de sérologique.
  - Les vaccinations suivantes sont recommandées : ROR (Rougeole Oreillons Rubéole), Méningocoque (type C), Coqueluche et grippe.

En cas de contre-indication temporaire ou définitive à l'une des vaccinations indiquées ci-dessus, il appartient au Médecin Inspecteur de la Santé d'apprécier la suite à donner à l'admission des candidats. Nous attirons votre attention sur le fait qu'un dossier de vaccination incomplet le jour de la rentrée pourra donner lieu à un refus d'inscription et en tous les cas, ne vous permettra pas de réaliser vos stages.

IFMK
MONTPELLIER
Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie

- 2 photographies d'identité
- 1 photo numérisée (format JPEG taille 150 Ko max) à envoyer à y-nicolas@kinemontpellier.org
- Un extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois (*www.cjn.justice.gouv.fr*)
- Une déclaration sur l'honneur attestant que vous n'avez jamais entrepris précédemment d'études de Kinésithérapie dans une autre école
- Une photocopie du baccalauréat français ou titre admis en dispense ou diplôme d'accès à l'université
- Une photocopie de la carte d'identité ou passeport en cours de validité
- Une attestation d'affiliation à la sécurité sociale disponible sur votre compte Ameli.fr (pour la scolarité 2024 -2025)
- Les documents suivants sont nécessaires aux **indemnisations de frais kilométriques** engendrés par les déplacements dû aux Stages
    - Copie du permis de conduire
    - Copie de la carte grise du véhicule utilisé par l'étudiant
    - Attestation de prêt du véhicule dûment complétée et signée si la carte grise n'est pas au nom de l'étudiant (**ce document sera transmis dans le mail d'inscription**)
- Une attestation de responsabilité civile 2024-2025 fournie par votre assureur

Documents à signer le jour de la convocation :

- Un contrat de formation
- Un règlement intérieur et ses annexes